



Gracieuseté de Mme Camilla Beudet

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire :	2 - 3
Municipalité :	4 - 9
Organismes & comités :	10 - 16
Annonces :	17 - 21
Calendriers :	22 - 23
Contacts :	24





MOT DU MAIRE

Chers (es) citoyens, citoyennes,

Déjà un an s'est écoulé depuis le début des travaux d'aqueduc, d'assainissement des eaux usées et travaux municipaux.

Je désire ce mois-ci, faire le point sur le coût de ces travaux.

SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES :

Monsieur Laurent Lessard nous annonçait en janvier 2011, de la part du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, une aide financière maximale de 11 998 317 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) afin de réaliser ces travaux en 2011 et 2012 ainsi, qu'un montant de 434 548 \$ provenant de la taxe d'accise.

En mars 2012, le Ministère des Transports nous confirmait également, une aide financière maximale de 5 900 000 \$ relativement aux travaux à effectuer sur la Route 132.

DÉPENSES SUBVENTIONNABLES :

TRAVAUX ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET MUNICIPAUX :		
Janvier 2012	Estimation présentée par Roche Ltée, Groupe-conseil	10 627 070 \$
Janvier 2012	Contrat accordé à Allen Entrepreneur Général Inc.	10 800 750 \$
Le dépassement des coûts pour ce contrat est de :		173 680 \$
1.	Partie défrayée par le M.T.Q.	25 866 \$
2.	Partie applicable au P.I.Q.M.	30 537 \$
3.	Stationnement de l'île, centre communautaire et bureau municipal	29 792 \$
4.	Déplacement d'équipement : coût assumé par le citoyen	16 232 \$
5.	Dépassement réel assumé par la Municipalité dans le cadre de ces travaux	71 253 \$

AUTRES DÉPENSES RELIÉES À CES TRAVAUX :		
Année 2012	Honoraires professionnels à Roche Ltée, Groupe-conseil (plan & devis, demandes de CA aux ministères, surveillance, gérance projet, etc.	790 880 \$
Année 2012	Inspec-Sol : contrôle qualitatif des matériaux	73 628 \$

Après analyse, le dépassement de ces coûts représente 1.63 % de l'estimation. Cette bonne performance est due au bon suivi des travaux par notre firme d'ingénieurs Roche Ltée, Groupe-conseil et du comité des travaux : Francine B. Demers, directrice générale, Édouard Paquette, inspecteur municipal, Benoît Lemay, conseiller et moi-même. Merci de leur implication.

Dans le dernier journal, je vous avais parlé du réaménagement de l'île et de l'aménagement paysager du secteur urbain. Une rencontre est prévue en mai pour vous consulter sur le sujet. Je compte sur votre présence en grand nombre afin de nous apporter vos idées et commentaires.

POLITIQUE « FAMILLE ET AÎNÉS » M.A.D.A.

Le ministère de la Famille et des Aînés accorde une aide financière de 130 000 \$ à la M.R.C. de Lotbinière, pour la réalisation d'une politique familiale et des aînés pour chacune des municipalités participantes. J'aurais besoin de votre aide et participation pour mener à bien, ce projet. Quelques rencontres publiques seront prévues à l'automne.

À la fin de l'exercice, chacune des municipalités de la M.R.C. aura sa propre politique « Famille et Aînés » assortie d'un plan d'action visant l'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens et citoyennes.

Félicitations à Monsieur Réal Beudet pour le 1^{er} prix au lauréat « *Les prix du Patrimoine* » dans la catégorie « Conservation et Préservation ».

Monsieur Beudet avait présenté un projet concernant les rénovations majeures à l'église de Ste-Emmélie. Merci de ton implication dans la communauté.

Je souhaite que ces actions nous permettent de faire connaître Leclercville.

Marcel Richard, maire



NOUVELLES MUNICIPALES

Mars 2013 :

Contrats signés avec Les Entreprises Édouard Paquette

La Municipalité a signé avec Les Entreprises Édouard Paquette, des contrats de services pour l'année 2013 :

- eau potable;
- assainissement des eaux usées;
- voirie.

Règlement d'emprunt pour travaux

Un règlement d'emprunt a été adopté au montant de 125 000 \$ pour effectuer les travaux suivants :

- Halte routière : construction d'un bâtiment, aménagement du terrain et achat d'équipements.
- Quai : réfection du pavage, installation d'une aire sanitaire et d'un stationnement.
- Rue du Pont : prolongement du pavage.
- Bureau municipal : aménagement paysager.
- Salle municipale : pavage de la cour.
- Secteur urbain (divers) : nouvelle signalisation, achat d'équipements et aménagement.

Demande à la CPTAQ

Une demande a été déposée à la CPTAQ concernant le prolongement du réseau d'aqueduc à l'ouest du secteur urbain.

Débroussaillage et fauchage

Un mandat à Entreprises R.M. Pépin inc. a été donné aux taux horaires de 83 \$ (débroussaillage) et de 73 \$ (fauchage).

Avril 2013



Levée de l'avis d'ébullition

Le ministère de l'Environnement (MDDEP) a levé l'avis d'ébullition. Donc, il n'est plus nécessaire de faire bouillir votre eau avant de la consommer.

Acquisition de deux (2) parcelles de terrains

La Municipalité a fait l'acquisition de deux (2) parcelles de terrains pour l'élargissement de la rue St-Alexis, et ce, suite aux travaux effectués en 2012.

Demande d'aide financière

Une demande d'aide financière est déposée au Député de Lotbinière-Frontenac, monsieur Laurent Lessard, dans le but d'effectuer des travaux dans la Route du Moulin : réfection d'un ponceau et pavage.

Adhésion à la Chambre de Commerce de Lotbinière

La Municipalité a adhéré à la Chambre de Commerce de Lotbinière pour un montant de 65,23 \$, plus taxes.

Contribution financière

Le Conseil municipal a versé la somme de 50,00 \$ à la Maison de la famille de Lotbinière, représentant notre contribution à leurs activités.

Modification plan et règlements d'urbanisme

La Municipalité a modifié son plan (# 52-2007) et ses règlements d'urbanisme (# 53-2007 et # 56-2007). Pour consultation : bureau municipal.



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE

DISTRIBUTION D'ARBRES

L'OBV du Chêne, dans le cadre du programme « Opération Bleu-Vert » visant l'amélioration des plans et cours d'eau par la végétalisation de la bande riveraine, nous offre, à nouveau, de faire l'acquisition d'arbres. Suite à un arrêt du financement des arbres par le ministère des Ressources naturelles, nous ne pouvons plus offrir les arbres gratuitement. Ces derniers seront à 1,00 \$ l'unité.

Pour respecter le but du programme, la priorité sera donnée à ceux qui désirent boiser une bande riveraine.

La municipalité donnera un arbre à chaque élève de l'école la Falaise. Les enfants le recevront directement à l'école.

Vous devez manifester votre intérêt par courriel (mun.leclercville@videotron.ca) ou par téléphone **jusqu'au 13 mai** en spécifiant la quantité et l'endroit où vous prévoyez planter les arbres demandés. Lorsque vous plantez un arbre, vous devez planifier son emplacement pour éviter que, dans quelques années, il ne nuise aux fils électriques ou autres « obstacles ». La Municipalité se réserve le droit de limiter les quantités, selon la demande et les disponibilités.

La distribution se fera au chalet des loisirs **le 25 mai** prochain, de 8 h 30 à 12 h 00.

Voici les arbres que nous aurons à distribuer :

Épinette blanche	Bien adapté aux conditions locales, rustique et décoratif (connue comme l'épinette des champs).	50
Épinette Norvège	Peu exigeant, décoratif avec ses rameaux retombants, résiste au vent.	50
Pin blanc	Très bel arbre, majestueux, on en retrouve de façon naturelle dans la municipalité, mais demande de grands espaces.	25
Thuja occidental	Arbre décoratif résistant (connu comme cèdre). Supporte très bien la taille, notamment lorsqu'on l'utilise en haie.	50
Bouleau jaune	Arbre emblématique du Québec, très beau port, feuillage et écorce. S'adapte bien aux terrains qui ont déjà été perturbés.	25
Chêne à gros fruits	Arbre majestueux. Même si en principe nous sommes près de la limite de son habitat, il devrait bien s'adapter ici.	25
Chêne rouge	Très bel arbre majestueux, rustique dans notre secteur.	50
Noyer noir	Grand arbre majestueux aux noix rondes (peu comestibles). Préfère les grands espaces, il est intolérant à l'ombrage et doit absolument dominer pour survivre. Favorable le long des ruisseaux.	25
TOTAL		300

Gilles Lamontagne
Inspecteur en environnement

Debbie Dion
Dir. gén. adj.



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE À VENDRE

AVIS AUX INTÉRESSÉS

La municipalité de Leclercville vous offre, au prix de 35 \$ l'unité, des barils récupérateurs d'eau de pluie.

Pourquoi utiliser un baril de récupération d'eau de pluie ?

Principalement, pour réduire notre consommation d'eau potable. Celle-ci double durant l'été surtout à cause de l'arrosage des pelouses, jardins et plates-bandes ainsi que le lavage des voitures pouvant correspondre à 30 % de la consommation totale d'eau domestique. Plusieurs municipalités ont d'ailleurs des règlements qui restreignent l'usage domestique de l'eau potable pendant la période estivale.

En dirigeant l'eau de vos gouttières dans un baril récupérateur d'eau de pluie, vous obtiendrez une eau douce de qualité pour votre jardin, car elle est sans chlore et toujours à température ambiante. Le baril récupérateur d'eau de pluie est la solution idéale et écologique pour l'arrosage de votre jardin, sans gaspillage d'eau potable.

Pour acheter des barils récupérateurs d'eau de pluie ou pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 819-292-2331.

Debbie Dion, dir. gén. adj.



AH...LE PRINTEMPS...ENFIN !

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais le printemps, ça me redonne un bon coup de pep. On dirait que le soleil me recharge les batteries et que le sucre d'érable me donne une surcharge d'énergie.

Alors prêts pour les travaux printaniers ? Sur ma liste, j'ai le ménage du terrain à faire : l'hiver nous laisse toujours des cadeaux apportés par le vent : des papiers, des feuilles...sans oublier ce qui traîne derrière le cabanon. Bientôt (début mai) les grosses vidanges du printemps, alors aussi bien en profiter.



Mais n'oubliez pas de démonter le garage d'hiver avant le 15 avril, date fixée au règlement. Ce n'est pas qu'un souci esthétique qui a poussé le conseil à adopter un tel règlement; c'est aussi une considération bien pratique. Quand le sol n'est plus gelé, ces garages sont difficiles à fixer et peuvent facilement s'envoler au vent. Vous avez tous vu à la télévision ces images de garages de toile enroulés autour de poteaux d'Hydro-Québec ou suspendus à des fils électriques. Les plus chanceux auront même vu, au printemps 2012, un de ces garages aller faire un petit tour sur la rue St-Jean-Baptiste, après un bref, mais coûteux, séjour dans les fils électriques...comme quoi ces accidents n'arrivent pas uniquement « ailleurs ». Cette réglementation s'applique aussi dans les rangs et dans les cours arrière. En effet, depuis quelques années, on remarque des garages « d'hiver », ou abris en toile, érigés à l'année, pour servir d'entrepôt ou de cabanon. **Cette pratique n'est pas permise et ne sera plus tolérée. La réglementation a été ajustée en conséquence.**



Au village, certains garages et cabanons commencent à présenter des signes très évidents de mauvaise condition : le bas des murs est simplement pourri et déformé, les murs et/ou la toiture ne sont plus d'aplomb, le parement en lambeaux. Dans les rangs, des trous béants apparaissent dans les murs et toitures de certaines granges, alors que d'autres s'affaissent littéralement. Puisqu'ils présentent un danger, le règlement sur les nuisances prévoit qu'un propriétaire ne peut laisser un de ses bâtiments se détériorer à ce point. Il est donc possible que les propriétaires de tels bâtiments reçoivent un avis de remédier à cette situation. **Que ce soit pour réparer ou démolir, n'oubliez pas votre permis.**

Avec notre réseau flambant neuf, on a de la bonne eau, et en abondance, au village : mais cela ne veut pas dire pour autant qu'on peut la gaspiller. **N'oubliez pas qu'il est interdit de gaspiller l'eau** en la laissant ruisseler dans la rue ou sur la propriété. Le lavage des autos est permis à condition d'utiliser une lance à fermeture automatique. Du 1^{er} mai au 1^{er} septembre, l'arrosage des pelouses n'est permis qu'entre 19 h et 22 h. Pour les habitations dont le n^o civique est pair, l'arrosage n'est permis que les lundis, mercredis et dimanches. Pour les habitations dont le n^o civique est impair, l'arrosage n'est permis que les mardis, jeudis et dimanches. Un permis peut être obtenu pour arroser plus fréquemment les nouvelles pelouses. Mais les citoyens de LECLERCVILLE ont la réputation d'être des utilisateurs avisés de la ressource eau. Au fil des ans, ils ont acquis de bonnes pratiques de consommation, alors ne changez pas vos bonnes habitudes. En passant, je me suis laissé dire que la Municipalité pourrait avoir quelques barils pour la récupération d'eau de pluie...avis aux intéressés...

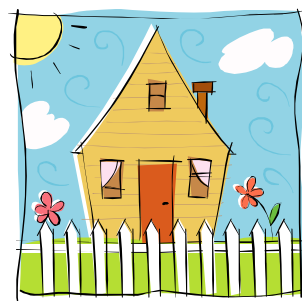


Avec le printemps arrive aussi la saison des feux. Rappelons qu'il est interdit de faire un feu extérieur sauf dans un foyer ou un aménagement spécifiquement prévu à cette fin. **Pour les feux « à ciel ouvert » vous devez toujours obtenir un permis de la municipalité**, compte tenu du danger de propagation ou de provoquer une fausse alerte (par le système de surveillance des feux

de forêts ou les citoyens). À certaines périodes plus critiques, le permis pourrait être refusé. **Pour obtenir le permis, vous devez appeler au bureau municipal car seul le chef pompier peut émettre ces permis.**

Ceux qui ont assisté aux dernières réunions du conseil ou à la soirée de consultation ont pu constater que la réglementation a été ajustée sur plusieurs points pour mieux refléter notre réalité quotidienne ou répondre aux préoccupations des citoyens. Les principales modifications concernent le zonage pour permettre la construction de jumelés dans le « nouveau développement », la modification des marges de recul avant et arrière dans plusieurs zones du village, les règles pour permettre et encadrer les résidences « bigénérationnelles », un assouplissement de la réglementation sur la coupe d'arbres, la plantation d'arbres près des rues et divers autres points.

J'sais pas si c'est le printemps qui me dégèle la langue, mais il me semble que j'aurais encore mille choses à vous dire. Mais mon boss ne veut pas que je prenne tout le journal (ça coûte cher qu'elle dit) et je dois aller vérifier pour les chiens qui jappent... alors pour plus de détails, n'hésitez pas à me piquer une jasette lorsque vous me rencontrerez...on prendra le temps !



Gilles Lamontagne
Inspecteur en bâtiments et environnement

Printemps ... rime avec prudent

Le printemps est là et, comme c'est le cas pour la nature, il nous semble revenir à la vie. Et cela se manifeste par un besoin irrésistible en cette période de l'année : faire le ménage.

Pour les amateurs de jardinage, il s'agit d'une période de nettoyage du gazon et des plates-bandes. On fera alors souvent un beau tas de vieilles feuilles plus ou moins décomposées et de petites branches d'arbre tombées durant l'hiver. Et l'idée vous prendra peut-être d'y mettre le feu, là, au beau milieu de la cour.

Tssitt tssitt! Dangereux ! Les plus paresseux voudront faire de même avec les grandes herbes sur leur terrain. Oui, ça s'est déjà vu ! Faire un feu de joie pour déchaumer la pelouse peut coûter plus cher que la location d'une déchaumeuse ! Rappelez-vous que la **Municipalité interdit les feux à ciel ouvert.**

Il est plutôt recommandé de composter vous-même... De plus, la Municipalité dispose des matières vertes. Et, en attendant que le camion passe, évitez d'entreposer vos déchets le long de la maison; c'est un risque d'incendie et une invitation aux pyromanes !

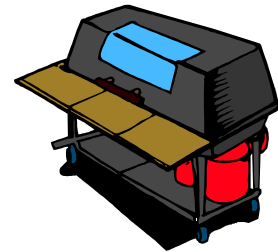
Lorsque vous faites votre grand ménage de printemps (plusieurs préparent déjà le déménagement), n'encombrez pas votre balcon ou votre patio de boîtes et d'objets divers. Ainsi, si un incendie se déclarait dans votre demeure, vous vous trouveriez bien avisé d'avoir ménagé votre deuxième sortie. D'ailleurs, depuis combien de temps avez-vous vérifié si votre avertisseur de fumée fonctionnait.

Et surtout ne me dites pas qu'il n'a pas de pile ! Appuyez simplement quelques secondes sur le bouton d'essai ; si tout est en ordre, votre avertisseur se déclenchera immédiatement. Vous pouvez aussi le vérifier en utilisant la fumée d'une chandelle qu'on vient d'éteindre ou d'un bâton d'encens. C'est fait.



Maintenant, parlons d'un des plaisirs de l'été, le barbecue. Quoi de plus agréable qu'un bon repas cuisiné sur le barbecue, bien assis à la table du patio à regarder le soleil se coucher (ou les enfants engloutir les hamburgers amoureuxment préparés). Pour ce faire, ça prend un barbecue et bien sûr, une bouteille de propane bien pleine. Lorsque nous transportons la bouteille, vous devez **absolument** la mettre en position debout. Assurez-vous que la valve de sécurité est bien fermée et gardez une fenêtre de la voiture ouverte. Les bouteilles de 45 livres ou moins doivent être munies d'un bouchon d'étanchéité. Et bien sûr, vous avez bien immobilisé l'objet dangereux afin qu'il ne se renverse pas dans la voiture.

Vous voici donc de retour à la maison, sain et sauf. Maintenant que vous avez extrait du cabanon le barbecue, il faut le passer à l'inspection ; retirez toutes les pièces mobiles et nettoyez l'intérieur et l'extérieur avec de l'eau savonneuse. Aspergez les raccords avec cette eau savonneuse afin de vérifier la présence de fuites potentielles; si des bulles se forment lorsque vous ouvrez le gaz, c'est qu'il y a fuite. Pendant l'hiver, le barbecue a pu recevoir la visite d'araignées qui y auraient laissé cocons et toiles. Cela nuit au cheminement du gaz vers les brûleurs, ce qui cause une perte de performance et crée un risque de feu au niveau des contrôles. Afin de réduire ce problème durant la belle saison, laissez votre barbecue dans un endroit ensoleillé (avec sa housse de protection) plutôt que dans un endroit frais et humide.

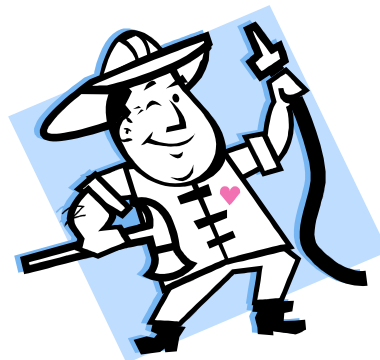


Important : lors de l'utilisation de l'appareil, n'actionnez pas plus de deux fois le bouton de démarrage, les risques d'explosion ne sont pas à négliger ! Enfin, après chaque usage, nettoyez bien le tuyau d'alimentation afin d'enlever toute trace de nourriture qui pourrait attirer les petits animaux. Pour fermer l'appareil, la prudence est aussi de rigueur. Fermez d'abord la sortie de combustible (robinet de la bombonne) puis, vous pourrez alors fermer les boutons de contrôle.

Maintenant, profitons de l'été qui s'en vient. La limonade sirotée en regardant pousser les fleurs n'a-t-elle pas meilleur goût lorsque la sécurité des nôtres est assurée.

Bon printemps !

Service incendie





COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 25 mars 2013

Objet : La sécurité et le bien-être des citoyens, au cœur de nos priorités !

L'arrivée du printemps annonce chaque année le retour des motocyclistes, des cyclistes et des piétons sur nos routes ou à leur proximité. Les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Lotbinière rappellent aux citoyens d'être vigilants afin de se partager la route de manière sécuritaire.

Lorsque vous conduisez, prenez en considération les faits suivants :

- les cyclistes et les piétons sont les usagers de la route les plus vulnérables, puisqu'ils ont peu de protection et sont moins visibles ;
- 40 % des collisions mortelles impliquant une automobile et une motocyclette se produisent aux intersections. La vigilance est donc de mise, surtout à ces endroits ;
- par mesure de prudence, ralentissez. La vitesse réduit le champ de vision, le temps de réaction, la capacité à effectuer des manœuvres d'évitement et l'adhérence des pneus. De plus, elle augmente la distance de freinage, augmente la violence des chocs et la gravité des blessures.

La Sûreté du Québec tient à mentionner que le bien-être des citoyens est au cœur de ses priorités et qu'elle s'engage à assurer à tous des services professionnels, accessibles, courtois et efficaces. Cet engagement est le fondement du travail de tous les policiers de la MRC de Lotbinière.

Rappelons également que la sécurité est l'affaire de tous, et que l'adoption de comportements responsables ainsi que la collaboration du public est indispensable. C'est pourquoi la Sûreté invite les citoyens à dénoncer toute situation problématique, en toute confidentialité.

Pour plus de renseignements sur nos services, visitez notre site Internet, www.sq.gouv.qc.ca, qui contient une multitude d'informations pouvant répondre à vos besoins.

« La sécurité et le bien-être des citoyens est au cœur de nos priorités. »

-30-

Lieutenant Jérôme April
Directeur du poste de la MRC de Lotbinière
(418) 728-2313

1050, rue des Rocailles, Québec (Québec) G2K 0H3 Tél.: (418) 623-6452 Télécopieur : 623-6474

DES NOUVELLES DE LA CDECL.

Lors de la dernière parution de notre journal municipal, je vous avais annoncé la tenue de deux évènements par la CDECL : une exposition itinérante du musée Marius-Barbeau et un souper théâtre au profit de notre presbytère. Je peux vous dire que ces deux évènements ont connu un vif succès.

Le premier a en effet accueilli près d'une centaine de visiteurs, ce qui m'apparaît plus qu'intéressant pour une première de ce type. Ce qui me réjouit le plus de cette activité c'est que, parmi ces visiteurs, on comptait près de 35 élèves de l'école la Falaise venus en deux groupes distincts accompagnés de leur enseignante. Les élèves ont pu discuter avec les artistes Sara Perreault et Nicole Guillemette de Leclercville qui avaient accepté avec enthousiasme de les rencontrer. J'avais, me semble t-il, déjà lu avec agacement un article paru dans une édition du journal Le Peuple que nos élèves n'avaient pas accès à des équipements intéressants, dans une cour d'école adéquate, etc. On peut au moins mentionner qu'à défaut de ces structures néanmoins importantes, l'organisation de l'école, c'est-à-dire les personnes qui se dévouent auprès des enfants, répondent très positivement aux invitations favorisant le développement culturel de ceux-ci. Nous reprendrons l'expérience sur une base régulière, puisqu'une proposition de collaboration entre le musée en question et la CDECL nous sera présentée sous peu.

Le souper théâtre quant à lui a vu une participation de 180 personnes dont 170 pour le souper.

C'est un succès puisqu'il s'agissait d'une première expérience pour nous et que nous ne pouvions donc évaluer avec justesse la participation. Nous considérons qu'il y a un intérêt certain pour ce genre d'activités et nous interprétons ce résultat comme un appui de la population à poursuivre en ce sens. Je peux vous assurer que nous vous reviendrons avec d'autres propositions du genre, compte tenu des commentaires enthousiastes des citoyens présents. Vous aviez compris que cette activité visait le financement de la restauration de notre presbytère. Puisqu'il s'agit de financement, je voudrais vous mentionner que nous avons, à ce jour, plus de 25 000 \$ de garantis et, compris dans cette somme, un montant de 1 000 \$ provient de dons de quatre de nos concitoyens et je les en remercie.

Comme vous le savez il reste encore du chemin à parcourir et l'équipe de la CDECL compte sur votre générosité. Quant à nous, nous poursuivons nos démarches et vous reviendrons à chacune des parutions de ce journal, pour vous donner de nos nouvelles.

En terminant je voudrais remercier encore toutes les personnes qui ont fait de ces deux évènements le succès que nous avons connu.

Merci de nous encourager et de nous lire.

Benoît Lemay
Président

PROGRAMME DE SENSIBILISATION À NOTRE HISTOIRE

Voici notre capsule d'histoire no 7. N'oubliez pas de la conserver pour participer au second questionnaire qui sera inclus dans le prochain numéro de « l'Écho des falaises », avec la capsule no 8. Vous aurez ainsi la chance de participer au tirage du second prix de 100,00 \$, ainsi qu'aux tirages du grand prix de 1 000,00 \$ et du prix de consolation de 300,00 \$ lors de la grande fin de semaine des retrouvailles en juillet 2014.

Capsule no 7

Les dangers de la pêche au poisson des chenaux.

Une catastrophe évitée

Le 5 janvier 1950, une catastrophe fut évitée de justesse grâce à la présence d'esprit de Lionel Beaudet et de Jean-Paul Pérusse. Ce soir-là, vers 8 heures 30, une quarantaine de pêcheurs se livraient tranquillement à leur sport favori dans une quinzaine de cabanes installées sur la glace du fleuve au large du quai. Soudain, sur la fin du montant, les battures se détachèrent de la rive à l'insu des pêcheurs et prirent le large en montant vers Deschaillons. N'eut été l'intervention rapide de Jean-Paul Pérusse, garagiste du village, de passage sur le quai qui entendit les cris des naufragés, on aurait eu à déplorer de nombreuses noyades. Dès qu'il sentit le danger, Lionel Beaudet, l'un des nombreux pêcheurs, plaça son jeune fils Gaston, alors âgé de 7 ans sur ses épaules et réussit à le ramener à terre. Jean-Paul Pérusse aidé de Lionel Beaudet réussit à transporter sur les lieux du drame deux chaloupes. Éclairant la scène avec les projecteurs du camion remorque, ils mirent les chaloupes à l'eau et rescapèrent une à une les quelque quarante personnes qui étaient parties à la dérive. Inutile de dire que tous furent très reconnaissants envers leurs sauveteurs. Évidemment toutes les cabanes, ainsi que leur équipement, furent perdues à tout jamais quelque part sur les rives du fleuve et certains ont eu une telle frousse qu'ils ont décidé que la pêche sur la glace aux petits poissons des chenaux, c'était fini pour eux. Nous avons retenu le nom de quelques-uns de ces rescapés : Lionel Beaudet, André Beaudet, Napoléon Lemay, Louis Gagnon, Ulric Lafleur, Philippe Beaudet, Léonce Demers, Hervé Demers, Claude Bergeron, Alcide Lemay, Euclide St-Hilaire, Alphonse Blanchet, Claude Beaudet, etc.

Un autre incident similaire se produisit en 1956, alors que 65 cabanes partirent à la dérive. Robert Boucher raconte que, suite à un temps très doux, «... *les pêcheurs avaient hâte de mettre leurs cabanes sur la glace qui était trop mince ; seulement six pouces. Vers minuit moins quart, ça s'est mis à mordre aux lignes. Ça nous a pris quelque temps à réaliser que la glace dérivait. Je suis sorti dehors et j'ai vu que les lumières du village se déplaçaient et me suis mis à crier pour alerter les autres pêcheurs. Heureusement, Vianney Bergeron avait apporté un bac sur la glace. Un chenal d'environ 30 pieds de largeur séparait la banquise de la rive. Nous avons mis le bac à l'eau et, à l'aide d'un câble avons réussi à faire traverser tout le monde, par groupes de 6. Tout le monde fut sauvé encore cette fois. Une anecdote savoureuse démontre bien le flegme de Daniel Germain. Ce dernier avait la cabane la plus éloignée. Alors que je me croyais le dernier sur la glace et me préparais à traverser, je vois arriver Daniel qui avait pris le temps de ramasser sa poche de poisson, son bois et son traîneau. Arrivant près de moi, il s'arrête, allume tranquillement sa pipe et s'exclame « Un maudit beau soir pour partir. » puis il monte lentement dans le bac avec son traîneau, son bois et ses précieux poissons. Il faisait en effet un très beau clair de lune ce soir-là. »*

NOUVELLES DE LA FABRIQUE



La Contribution Volontaire Annuelle 2013-2014

Le temps passe vite et bientôt ce sera le temps de notre seconde collecte pour la **CVA**. Nous sommes très satisfaits de la façon dont vous avez répondu l'année dernière et vous en remercions très sincèrement. Encore cette année, votre **Contribution Volontaire Annuelle** pourra être faite en un seul ou plusieurs versements et sera confidentielle. Un reçu de charité pour fins d'impôt vous sera envoyé automatiquement à la fin de l'année fiscale.

Certains travaux sont actuellement en cours, en vue des fêtes du 150^{ème} anniversaire tels que la réfection de la clôture avant du cimetière et la réparation ainsi que la peinture du Calvaire dans le cimetière. Ces travaux ne sont cependant pas éligibles pour la subvention du Conseil du patrimoine religieux et devront être entièrement absorbés par nos budgets réguliers. De plus, comme c'est le cas pour chacune de nos résidences, les frais d'opérations et d'entretiens annuels sont toujours là, et nous continuerons à recourir à votre générosité habituelle pour payer le chauffage, l'électricité et les dépenses requises pour les services religieux.

Nous vous remercions de votre accueil chaleureux et vous disons au revoir, à bientôt !

Le Conseil de Fabrique

Brochure sur l'église

Grâce à une subvention de 1 500 \$ de l'entente de développement culturel entre la MRC de Lotbinière et le Gouvernement du Québec, la Fabrique Ste-Emmélie a publié récemment une brochure intitulée « L'église de Sainte-Emmélie de Leclercville, son histoire, son architecture, ses trésors » Cette publication vise à souligner le 150^{ième} anniversaire de la construction de l'église et de la fondation de la paroisse.

Cette magnifique brochure toute en couleurs fait ressortir la beauté de notre église et constituera un excellent souvenir pour les paroissiens actuels et anciens. Elle est en vente au prix de 3.00\$. Les profits générés par la vente serviront à défrayer le coût de restauration du calvaire du cimetière que nous entreprendrons sous peu.



LES PRIX DU PATRIMOINE

Le 10 avril dernier avait lieu à Saint-Narcisse-de-Beaurivage, le dévoilement des noms des lauréats pour les Prix du Patrimoine de la MRC de Lotbinière. Avec grand plaisir, nous avons appris que le grand prix 2013 dans la catégorie « Conservation et préservation » a été attribué à la Fabrique Sainte-Emmélie-de-Leclercville pour les travaux exemplaires de restauration effectués à son église.

Réal Beaudet, qui avait présenté la candidature de la Fabrique, s'est dit agréablement surpris de ce résultat. Il était heureux d'accepter le prix au nom de la Fabrique et a louangé l'excellente collaboration et la participation active de tous les marguilliers ainsi que de la population qui a généreusement contribué à la réalisation de ce projet. Il a également souligné l'apport important de la Municipalité ainsi que celui du Conseil du Patrimoine religieux du Québec. Le prix fut remis par notre maire Marcel Richard qui par la même occasion participait à la réunion mensuelle des maires de la MRC tenue à Saint-Narcisse, ce soir là.



Notre école et sa cour de récréations

En réponse aux questions qui lui étaient posées lors du dévoilement des Lauréats des prix du Patrimoine, Réal Beaudet a expliqué que ce qui l'avait poussé à faire cette proposition était la fierté des paroissiens pour leur église mais aussi la parution récente d'un article dans Le Peuple de Lotbinière sur les cours de récréations des écoles qui plaçait Leclercville en dernière position. Cet article tendancieux ne mentionnait aucunement qu'il n'y a que deux classes actives dans cette école et que les élèves ont un accès **privilegié** aux facilités du terrain des loisirs, de la salle municipale, aux pistes de ski de randonnée et au sentier pédestre longeant la rivière du Chêne. Nous sommes convaincus qu'aucun groupe d'écoliers ne dispose d'autant d'avantages pour la pratique d'activités physiques. Comme la présentation des prix du Patrimoine jouit toujours d'une bonne publicité dans les journaux régionaux, quel que soit le résultat, nous avons pensé pouvoir ainsi redresser un peu l'effet néfaste qu'avait eu cet article sur la réputation de Leclercville.

CLUB FADOQ MESSAGER DE L'AMITIÉ, LECLERCVILLE

Voici l'horaire de nos activités pour le mois de mai :

- À tous les mardis, parties de cartes à la petite salle, de 13 h à 16 h.
- 24 mai, Fête des 4 X 20 : Messe à 16 h 30 à la salle municipale suivie d'un souper et d'une partie récréative.
- 26 mai, Soirée de danse à 20 h à la salle municipale.
- 28 mai, Bingo et cartes, à 13 h à la petite salle.

En juin, nous reprendrons les activités d'été, à savoir, pétanque, marelle et autres jeux, aux installations extérieures de la salle municipale, en soirée.

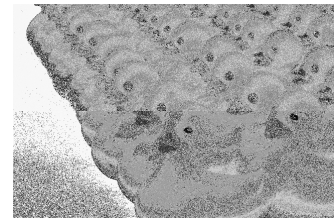
NOUVELLES DU COMITÉ DES LOISIRS

L'équipe de hockey C.E. Beaudet & Fils inc./Excavation Coulombe de la ligue olympique de Ste-Croix a été couronné championne des séries de fin de saison 2013 à Ste-Croix. Plusieurs joueurs de l'équipe sont de Leclercville. Félicitations !



Le comité des loisirs vous informe que l'activité « Descente de canards » n'aura pas lieu encore cette année vu l'état du terrain actuel.

Nous vous reviendrons l'an prochain avec le 150^{ième} de notre paroisse.



La ligue de balle molle de Lotbinière, qui comprend 17 équipes, débutera la saison en mai prochain. Les dates des parties jouées localement par l'équipe « les Benchfarmers » ne sont pas connues à ce jour. Lorsque l'horaire sera sorti, j'afficherai la publicité au terrain des loisirs, chez Quincaillerie C.E. Beaudet & Fils Inc. et à la Caisse populaire.

Le tournoi de balle donnée familial aura lieu, cette année, les 30, 31 août et 1^{er} septembre 2013. Nous vous informerons de la programmation dans le prochain journal.

Quelques réservations, pour location du chalet, sont déjà entrées pour l'été. Vous pouvez communiquer avec Mme Sylvie Levasseur pour réserver votre date au 819-292-3251.

Jocelyne Bernier, secrétaire-trésorière



NOUVELLES DU CERCLE DE FERMÈRES LECLERCVILLE

La Fédération #18 tiendra son **Exposition Régional** les 2, 3 et 4 mai prochain au Centre multifonctionnel de St-Louis de Lotbinière. Les heures d'ouverture sont : 2 mai de 19 h à 21 h, 3 mai de 13 h à 21 h et 4 mai de 8 h à 14 h. Le classement, des pièces d'artisanats réalisés par les Fermières de tous les cercles de la Fédération # 18, sera connu lors de cette exposition. Vous êtes tous invités à visiter cette exposition si près de chez nous.

Une des actions à réaliser pour l'année 2012-2013 était de se remémorer l'histoire de notre Cercle. Lors de notre prochaine rencontre mensuelle du 13 mai prochain, nous aurons une activité pour apprendre l'histoire de notre Cercle. Un questionnaire vous sera proposé également sur les saines habitudes de vie.

Le 10 juin prochain aura lieu notre assemblée annuelle. Les membres sortantes sont Mme Josée Castonguay au poste de Présidente et Mme Jocelyne Bernier au poste du Comité Communication. Elles sont toutes les deux rééligibles. C'est le temps de payer le renouvellement de votre carte de membre. Il nous fera plaisir d'accueillir de nouvelles personnes au sein de notre Cercle. Bienvenue à toutes.

Le 16 août prochain aura lieu notre exposition locale à la salle municipale de Leclercville. Une invitation est lancée aux membres Fermières pour la réalisation de pièces d'artisanat pour notre exposition.

Mme Carmen Demers, membre Fermière depuis juin 1969, est décédé le 12 avril dernier. Nos sympathies à toute la famille.

Jocelyne Bernier
Comité communication



FABRIQUE STE-EMMÉLIE
1009, RUE DE L'ÉGLISE
LECLERCVILLE QC
GOS 2K0

DEMANDE DE SOUMISSION

La Fabrique Ste-Emmélie demande des soumissions pour l'entretien du gazon au cimetière de Leclercville.

Le travail consiste : Préparer le terrain le printemps et ensemencement de certaines fosses si nécessaire.

Tondre et ramasser le gazon aussi souvent que nécessaire.

Couper l'herbe autour des monuments et près de la clôture régulièrement.

Ramasser toutes branches ou débris se trouvant sur le terrain.

Les soumissions doivent nous parvenir pour le 8 mai, 15 h, au 918, rue St-Jean-Baptiste, Leclercville.



Rachel Héroux, secrétaire

Véronique Beaudet, une comédienne de chez nous.

Extrait d'un article paru dans le Weekend Télévision du Journal de Québec, le 2 mars 2013 et repris dans le bulletin Le Platon de l'Association des familles Beaudet Inc.

Véronique Beaudet, actrice dans 19-2

Extrait d'un article paru dans le Weekend Télévision du Journal de Québec, le 2 mars 2013

POLICE d'assurance

par Yves Leclerc, Quebecor media.

Véronique Beaudet réalise un rêve de petite fille en se glissant sous la peau de la policière Bérangère Hamelin dans la série 19-2.

<http://chicchicblingbling.blogspot.ca/2011/09/les-gagnants.html>

«Il s'agit probablement du plus beau cadeau dans ma jeune vie d'actrice. C'est super bien écrit, c'est réalisé de façon géniale et c'est une série que j'aime beaucoup», a laissé tomber la comédienne lors d'un entretien téléphonique. Véronique Beaudet a obtenu des petits rôles par le passé dans les séries *Toute la Vérité*, *Lance et Compte*: *Le grand duel*, *Il était une fois dans le trouble* et *C.A.* avant d'enfiler son uniforme de policière. Un rôle qui lui a permis en 2011 de remporter un Géméaux pour le meilleur rôle de soutien dans une série dramatique. «C'était une sorte de rêve, pour moi, de jouer à la police. C'est quelque chose que je voulais faire et je peux maintenant mourir», a-t-elle lancé en éclatant de rire. Jouer à la police est habituellement une activité de «gars», mais la comédienne originaire de



Leclercville, dans le comté de Lotbinière, avoue avoir trempé dans cet univers durant son enfance. «J'avais 12 ans et demie devais faire 10 kilomètres en vélo pour aller chercher un film au club vidéo de Deschailons et un autre 10 kilomètres pour revenir à la maison. C'était la même chose pour ensuite aller le reporter le lendemain. Mes parents étaient tannés de me voyager au club vidéo et c'est ce que je devais faire si je voulais voir des films», a-t-elle raconté. Le club vidéo était petit et les films américains comme *Commando* et *Terminator* étaient abondants sur les tablettes. «J'ai été en relation avec des personnages mythiques de super-héros et des trucs comme ça. Ça fait partie de mon enfance», a-t-elle fait remarquer.

UN CAMÉLÉON

L'univers de Véronique Beaudet a changé lorsqu'elle a découvert Isabelle Huppert. «J'étais un petit gars manqué et cette journée a changé ma vie. Sarah Connor (personnage de *Terminator*) a pris le bord et j'ai été influencé par le cinéma français et le jeu des actrices françaises. Ce qui m'intéressait, à partir de ce moment, était de jouer un jour des drames psychologiques», a-t-elle indiqué. Dans *C.A.*, réalisé aussi par Podx, Véronique Beaudet incarnait une escorte de luxe, qui était aussi la «blonde» de Yannick Duquette (Antoine Bertrand).

Véronique Beaudet, actrice dans 19-2

«C'est amusant parce que Podz a vu en moi, autant la fille avec énormément de séduction et de naïveté, que Bérangère qui est très différente. Ma plus grande force communicatrice est d'être un caméléon. Je suis capable de me transformer en trois secondes. Je me promène souvent dans la rue avec une casquette et une paire de jeans et la journée où je mets un peu de mascara et une robe, j'ai encore de beaux sourires, mais les gens ne me reconnaissent pas», a-t-elle mentionné.

INTENSITÉ

Il y a énormément d'intensité dans le jeu des comédiens dans 19-2 lors des tournages. Véronique Beaudet et Louis-Philippe Dandenault (Jean-Marc Brouillard) se sont presque battus pour vrai lors d'une altercation dans le bar de Marie-Louise.

«On essaie de se coller à la réalité et d'être le plus proche possible de ce qui se passe dans la vraie vie. On savait très bien, lors de la tuerie dans l'école, que tout était faux, sauf qu'à partir du premier coup de fusil, les réactions physiques l'ont emporté. J'attendais d'entrer en scène avec Benz Antoine (Tyler Joseph) lorsque la première détonation a résonné partout dans l'école. C'est une des choses les plus épeurantes que j'ai vécues de ma vie. Tu as chaud, tu sues et tu trembles. Je ne la veux pas la job à Bérangère. J'aime bien la mienne», a-t-elle précisé.



PAS D'ÉCLAIRCIES EN VUE

Véronique Beaudet aimerait, dans un prochain rôle, aller ailleurs et jouer d'autres émotions. On pourra la voir plus tard cette année dans un rôle de soutien pour le film Gabrielle de Louise Archambault «Je suis tellement fragile et sensible dans la vraie vie que j'aimerais explorer ça et montrer ces facettes. J'aimerais montrer qu'une fille aux cheveux courts, ça peut être séduisant. Je joue avec deux cartes de jeu, mais j'en ai aussi 50 autres en arrière», a-t-elle indiqué.

Lorsqu'on demande à Véronique Beaudet si la noirceur présente dans 19-2 va faire place à une ou deux éclaircies d'ici la fin de la saison, la comédienne enfile ses gants blancs. «Il n'y en aura pas vraiment. A chaque fois qu'on finit de tourner une scène difficile, on le fait en disant: alors mesdames et messieurs, une autre belle comédie signée Pndz. C'est vrai que c'est sombre, mais il y a quelque chose, je crois, à retenir de ça en tant que société. Je comprends, par contre, les gens qui trouvent ça trop noir et qui ne veulent pas de ça dans leur vie», a-t-elle fait remarquer.

19-2 est diffusée le lundi, à 21h, sur les ondes de Radio-Canada.

Spectacle Bénéfice

Au profit du
**Regroupement
des Associations de
Personnes Handicapées
Région Chaudière-Appalaches
(RAPHRCA),**

Organisme régional de
sensibilisation, d'information,
de promotion et de défense
collective des droits des
personnes handicapées
et leur famille en
Chaudière-Appalaches



r a p h r c a

7295, boul. de la Rive-Sud, Lévis



80335

Laurence Falbert

Avec son nouveau spectacle
**Déjà 35 ans sur scène...
et encore et encore!**

SAMEDI 1^{er} JUIN 2013 À 20H00

À la Maison des Aînés de Lévis
10 rue Giguère • **Coût : 50\$/pers**

INFORMATION ET RÉSERVATION:
418-837-2172

Plan de salle : www.raphrca.org

Qu'est-ce que le PACES ?

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un engagement du gouvernement du Québec visant à dresser un portrait de la ressource en eau souterraine du Québec dans le but ultime de la protéger, d'en assurer la pérennité et d'en favoriser une saine gestion. Ce défi prend toute son importance quand on considère que plus de 50 % de la population régionale s'alimente en eau souterraine.

Les objectifs sont :

- Améliorer les connaissances sur la ressource en eau souterraine en Chaudière-Appalaches;
- Produire une synthèse des connaissances appuyée par des cartes et une base de données;
- Léguer au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) des infrastructures de surveillance dans la région qui vont permettre de suivre l'évolution de la qualité et de la quantité de la ressource en eau souterraine;
- Soutenir la gouvernance et la gestion de la ressource, notamment par l'établissement de priorités régionales.

Trois phases de réalisation sont prévues :

- 1 – Collecte des données existantes (2012-2013);
- 2 – Travaux pour l'obtention de données complémentaires, dont échantillonnage d'eau, forages, levés géophysiques, installation de puits et mesure de propriétés hydrauliques (2013-2014);
- 3 – Analyse, synthèse et transfert de l'information (2014-2015).

Comment s'impliquer ?

La réalisation du PACES nécessitera la collaboration de la population de la Chaudière-Appalaches, surtout lors des travaux prévus en 2013-2014. Vous pourrez contribuer au projet en :

- Autorisant l'accès à votre propriété pour des levés géophysiques, des tests de paramètres hydrauliques ou des travaux de sondages et de forages;
- Permettant l'accès à votre puits pour qu'on y effectue la mesure du niveau d'eau et le prélèvement d'un échantillon qui sera analysé par un laboratoire accrédité (une copie des résultats vous sera alors transmise);
- Communiquant avec la coordonnatrice régionale pour proposer l'échantillonnage de votre puits ou pour toute information supplémentaire.

Le projet est mis en œuvre par l'Institut national de la recherche scientifique et les organismes de bassins versants (OBV) de la région de la Chaudière-Appalaches grâce à la participation financière du MDDEFP, de la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches et de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement. Les partenaires régionaux sont, en plus de la CRÉ et des OBV, huit MRC, les Fédérations de l'UPA et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour plus d'informations

Marie-Hélène Cloutier, Coordonnatrice régionale - Eaux souterraines
Pour les OBV de la région de la Chaudière-Appalaches
Téléphone : 418-389-0476
Courriel : paces_chaudiere-appalaches@cobaric.qc.ca
Page Web : en ligne bientôt – l'adresse vous sera communiquée !

Fête des semences



Vous êtes cordialement invités à participer à la 4^{ème}
édition de la fête des semences
Dimanche 5 mai 2013 à partir de 10 h
Dans le stationnement de l'église de Leclercville.

Apportez vos grains de semences, bulbes,
boutures et plants pour faire des échanges.

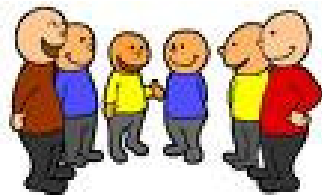
Venez partager des trucs de jardinage
avec des amateurs comme vous.

Venez prendre un jus ou un café en
bonne compagnie.

Le tout sera suivi de la bénédiction
des semences et de la messe de 11 h.

Bienvenue à tous.

Une initiative de votre équipe d'animation locale.



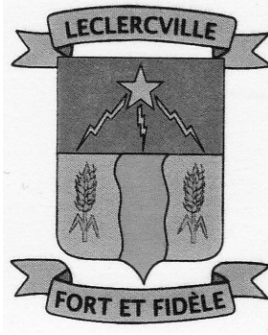
JOYEUX ANNIVERSAIRE

Faites-nous parvenir les dates d'anniversaires des membres de votre famille. À chaque publication, nous publierons leur nom et leur date pour leur souhaiter *BON ANNIVERSAIRE* !

Nous comptons sur votre collaboration.

MAI						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI	SAMEDI
			1	2 Déchets	3	4
5 Fête des semences Messe 11h00	6 Séance du Conseil 20h	7	8	9 Récupération	10 Messe 16h30	11
12 Fête des Mères Messe 11h00	13 Réunion des Fermières 19h30	14	15	16 Déchets volumineux	17 Messe 16h30	18
19 Messe 11h00	20 Journée nationale des Patriotes	21	22	23 Récupération	24 FADOQ Fête des 4 X 20 Messe 16h30	25
26 FADOQ Soirée de danse Messe 11h00	27	28 FADOQ Bingo et cartes	29	30 Déchets	31 Messe 16h30	1 JUIN

JUIN						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI	SAMEDI
2	3 Séance du conseil	4	5	6 Récupération	7 Messe 16h30	8
9 Messe 11h00	10 Réunion des fermières	11	12	13 Déchets	14 Messe 16h30	15
16 Fête des Pères Messe 11h00	17	18	19	20 Récupération	21 Messe 16h30	22
23/30 Messe 11h00	24 Fête nationale du Québec	25	26	27 Déchets	28 Messe 16h30	29



Municipalité de Leclercville

1014 rue de l'Église
Leclercville
G0S 2K0
Tél : 819-292-2331
Fax : 819 -292-2639

mun.leclercville@videotron.ca
www.munleclercville.qc.ca

Membres du Conseil municipal

Maire : Marcel Richard

Conseillers : siège no 1 : Benoit Lemay, siège no 2 : Jean Beaudet, siège no 3 : vacant,
siège no 4 : Bruno Desrochers, siège no 5: Daniel Lemay, siège no 6: Denis Auger

Directrice générale : Francine B. Demers
Directrice générale adj. : Debbie Dion

Inspecteur Municipal : Édouard Paquette cell : 418-971-0055
tél : 819-292-3229
Permis : Gilles Lamontagne tél : 819-292-2331

Salle municipale
et location : Yvan Leroux tél : 819-599-0500
Curé : Richard Turcotte, ptre tél : 418-796-2044

Comité Journal : Debbie Dion tél : 819-292-1132
Jocelyne Bernier
Benoit Lemay

Location du chalet
des loisirs Sylvie Levasseur tél. :819-292-3251

Ouverture bureau municipal : Lundi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00
Mardi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00
Jeudi 8h00 à 12h00 13h00 à 16h00



Si vous désirez faire paraître un article ou une annonce elle doit nous parvenir avant le 15 juin pour être publié dans le prochain numéro qui aura lieu fin juin 2013.

Courriel : lechodesfalaises@hotmail.com
Téléphones : 819-292-2331 ou 819-292-1132
Courrier postal : 1014, rue de l'Église, Leclercville G0S 2K0